

Département  
Du Haut-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement  
MULHOUSE

COMMUNE DE DIETWILLER

Séance du jeudi 6 juillet 2023 à 19h30

L'an deux mille vingt-trois, le six juillet à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller,

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Pierrette KEMPF, Richard LIEBY, Raymonde SEILER, adjoints  
Claude SCHULLER, Dominique RISTORCELLI, Charles KREMPER, Guillaume POIMBOEUF  
conseillers municipaux

Absents excusés avec procuration : Michel BOBIN procuration à Christian FRANTZ, Alain  
MORILLON procuration à Richard LIEBY, Elodie GERUM procuration à Guillaume  
POIMBOEUF, André BECK procuration à Raymonde SEILER, Emmanuelle BONDUELLE à  
Pierrette KEMPF, Elodie DEMARE procuration à Dominique RISTORCELLI

Absents excusés sans procuration : Eléonore JEAN DIT PANNEL

En présence : de Annie DEVEY (secrétariat), Michel SPAENLEHAUER  
Bertrand JUD et M. PIMMEL architecte (point 1)

*Quorum : 8 – présents 8*

Secrétaire de séance : Pierrette KEMPF

Convocation du 29/06/2023

**7. Emplois jeunes été 2023 : 4 postes à durée déterminée – 2 semaines chacun**

Comme les années précédentes, l'embauche de jeunes pour l'été a été organisée de façon que le personnel communal puisse prendre ses congés annuels et que ces jeunes puissent être encadrés de façon satisfaisante. Cette année, la candidature de 4 jeunes a été retenue.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve l'embauche de 4 jeunes pendant l'été 2023, comme suit :

- Louna MEGUELLATI, Amadéo PHISBIEN, Lilou BRAUD et Julie HELL effectueront une durée de travail de 2 semaines, soit 70 heures chacun, au service technique de la commune ;
- La rémunération est fixée au 1er échelon de l'échelle C1, indice brut 367, indice majoré 340.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023, chapitre 012, charges et rémunérations du personnel.

*Signatures : Le Maire Christian FRANTZ, La secrétaire Pierrette KEMPF*

Certifié exécutoire –  
Le Maire –  
Christian FRANTZ



transmis à la sous-préfecture le 11/07/2023  
affiché le 11/07/2023